

Ecolo jusqu'à la mort...

Le Monde.fr | 24.01.2014 à 16h10 | Par Rémi Barroux



Ecolo jusqu'à la tombe ? La défense de l'environnement peut aller jusqu'au choix de sa dernière résidence. Martine Saussol, naturopathe à Alès (Gard), propose ainsi des cercueils en cellulose et en carton, « écologiques ». « *En assistant à la crémation d'un ami, en 2011, j'ai vu la file des cercueils qui attendaient leur tour, et je me suis dit que ce n'était pas possible d'abattre tous ces arbres pour les brûler en quelques secondes* », raconte-t-elle.

C'est en janvier 2012 que cette amoureuxse des arbres crée Eco-Cerc et commercialise l'invention de Georges Braissant, un Suisse ingénieur chez Nestlé, dont les parents travaillaient dans les pompes funèbres. « *540 000 décès par année en France. Et il faut un chêne de 80 ans pour fabriquer cinq cercueils. Arrêtons ce massacre !* », dit-il.

« **PLIÉ SOUS SON LIT** »

Résultat, le cercueil Eco-Cerc est « *100 % naturel* », biodégradable, fabriqué en cellulose recyclée, léger et « *facile à monter* », « *solide et pliable* » et peut donc être « *stocké à plat* ». « *Des artistes m'en achètent pour les décorer ; on peut le garder dans sa chambre, plié comme un carton de déménagement et rangé sous le lit* », détaille M^{me} Saussol.

Huit cents boîtes, en pile dans son entrepôt, attendent leur client. Car les débuts sont difficiles. « *Je n'imaginai pas que le secteur des pompes funèbres serait aussi hostile : ils ont tout fait pour me tenir à l'écart des crématoriums* », raconte Martine Saussol. Début décembre 2013, à Paris, elle a participé à une réunion avec des représentants

de plusieurs fédérations professionnelles, dont l'Union du pôle funéraire public (UPFP) et des fabricants de fours. « *Les critiques sont toujours les mêmes, s'agissant par exemple de l'encrassement des crématoires qui serait lié au carton* », dit-elle. M^{me} Saussol a beau brandir un arrêté ministériel de janvier 1999 « *portant agrément d'un matériau pour la fabrication de cercueils* » en carton recyclé, l'entrée des crématoriums lui est toujours interdite.

Pour Corinne Liodice, présidente de l'UPFP, le matériel d'Ecocerc et d'autres fabricants ne correspond pas à l'arrêté et aux « *tests de sécurité pour les personnels* ». « *Ces cercueils n'ont pas de poignées, ce qui présente un danger, aucun bilan carbone n'a été pratiqué et les tests Afnor [Association française de normalisation] n'ont pas été faits* », avance M^{me} Liodice, qui assure ne pas être hostile au modèle en carton. Une réunion doit permettre, prochainement, d'arrêter une position commune des professionnels sur la crémation de ces sarcophages.

AVANTAGE ÉCONOMIQUE

En attendant, Ecocerc continue de mettre en avant ses performances écologiques et vante les avantages économiques : le modèle en carton, plus son coffret bois, le « *cocon* », utilisé le temps de la cérémonie, reviendrait à quelque 300 euros, contre 700 euros pour un cercueil en bois commun, comme le bois de Biélorussie, explique M^{me} Saussol.

Si l'avenir semble difficile en France, le salut pourrait venir de l'international. Un représentant des Nations unies a pris contact avec Ecocerc et demandé l'envoi d'échantillons. « *A l'occasion d'une catastrophe humanitaire, les cercueils manquent, il n'y a quasiment plus de bois, d'arbres. Pour le séisme en Haïti, en 2010, il a fallu en acheminer des Etats-Unis*, raconte M^{me} Saussol. *Les modèles en carton sont la solution !* »

Baroux Rémi
Journaliste le Monde